



# Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 9 Numéro 3 Septembre 2017

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0  
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024  
Courriel : [info@lacadesaigles.ca](mailto:info@lacadesaigles.ca)

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Si nous avons eu un beau printemps, alors que dire de l'été. Quelle belle saison, que de soleil ! L'été 2017 fut une des saisons estivales des plus belles et la plus sèche « à ce jour » malheureusement pour les agriculteurs, agricultrices. Je pense ici, entre autres, à Mme Annie Beaulieu et ses délicieuses fraises qui ont manqué d'eau, ainsi qu'à Mme Yolaine Malenfant et ses cultures horticoles, quoique son excellent maïs a donné de bons rendements. Nous sommes chanceux d'avoir sur notre territoire des personnes aussi vaillantes qui nous offrent des produits frais et sains.

La municipalité a effectué toute les démarches nécessaires et légales pour un emprunt de 632 167 \$ et ce depuis le mois de juin. Malheureusement, il y a eu adoption d'une nouvelle loi par le gouvernement pour les municipalités (loi 122) qui a modifié les règles. Ce changement retarde l'analyse des demandes d'emprunt pour approbation par le ministère des affaires municipales. Le délai fait en sorte que nous ne pouvons débiter l'asphaltage et les autres travaux tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas l'autorisation du MAMOT. Plusieurs municipalités sont en attente d'un O.K du ministère. Je rappelle ici que cet emprunt est garanti par une subvention dans le cadre du programme de la Taxe d'Essence et Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) de 553 907 \$.

Pour résumer nous sommes sur le « qui vive » ou en attente; nous espérons toujours réaliser l'asphaltage en début d'automne, avant le 24 octobre, qui est la date limite pour notre secteur sinon le tout sera reporté au printemps 2018 ainsi que les rénovations à nos bâtisses qui ne pourront se faire cette année sans cette approbation.

Le 5 novembre prochain il y aura des élections municipales à la grandeur du Québec. Je déposerai à nouveau ma candidature. J'aime travailler avec le personnel en place et j'aime travailler pour améliorer notre qualité de vie dans le respect de nos capacités financières. Mes collègues conseillers - conseillères et moi-même avons fait notre possible pour bien vous servir et faire de notre village un des plus jolis villages du Bas-Saint-Laurent; notre municipalité est très belle, accueillante et chaleureuse et le tout avec un taux de taxe des plus bas de la région.

Merci pour tout.

**Claude Breault, maire**



### Prochaines parutions du Bulletin

- Printemps 2017
- Été 2017
- Automne 2017
- Hiver 2017

### Date limite de remise des articles

- 12 mars 2017
- 12 juin 2017
- 9 septembre 2017
- 11 décembre 2017

### Table des matières

Mot du maire . . . . .	1
Avis d'élection . . . . .	2
Communiqué – Déclaration de candidature. . . . .	3
Avis public – Rôle triennal . . . . .	4
Informations municipales. . . . .	5-8
Développement . . . . .	9
Corporation de Développement (CDL) . . . . .	10
AGA de l'ADVL . . . . .	11
Info-Biblio . . . . .	12-13
CISSS – Droits . . . . .	14
Maltraitance des aînés . . . . .	14
Communiqué aux consommateurs. . . . .	15
Cuisines collectives . . . . .	16
Journée des aînés . . . . .	17
Vis scolaire . . . . .	18
Événements à venir . . . . .	19
Horaires . . . . .	20
Employés municipaux . . . . .	20
Conseil municipal . . . . .	20

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Avis public d'élection

Municipalité

LAC-DES-AIGLES

Scrutin du

2017	11	05
année	mois	jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

LAC-DES-AIGLES

Municipalité

par FRANCINE BEAULIEU, que :  
Président d'élection

- le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : MAIRE, CONSEILLERS AUX SIÈGES # 1, # 2, # 3 # 4, # 5 ET # 6
- toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 

2017	09	22
année	mois	jour

 au 

2017	10	06
année	mois	jour

JOURS : <u>LUNDI</u>	HEURES : De : <u>Nil</u>	à : <u>Nil</u>	De : <u>13 h</u>	à : <u>16 h</u>
<u>MARDI</u>	De : <u>Nil</u>	à : <u>Nil</u>	De : <u>13 h</u>	à : <u>16 h</u>
<u>MERCREDI</u>	De : <u>Nil</u>	à : <u>Nil</u>	De : <u>Nil</u>	à : <u>Nil</u>
<u>JEUDI</u>	De : <u>Nil</u>	à : <u>Nil</u>	De : <u>13 h</u>	à : <u>16 h</u>
<u>VENDREDI</u>	De : <u>8 h</u>	à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u>	à : <u>16 h</u>

**À NOTER – Le vendredi**

2017	10	06
année	mois	jour

**le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

- si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,  
un scrutin sera tenu le : 

2017	11	05
année	mois	jour

**de 10 h à 20 h** et un poste par anticipation sera tenu le : 

2017	10	29
année	mois	jour

**de 12 h à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : SYLVIE DUBÉ

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : \_\_\_\_\_

- vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection													
Francine Beaulieu													
Adresse													
73, Principale Lac-des-Aigles PQ													
G0K 1V0													
<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 33%;">418</td><td style="width: 33%;">779</td><td style="width: 33%;">2300</td></tr><tr><td>Ind. rég.</td><td colspan="2">Numéro de téléphone</td></tr></table>	418	779	2300	Ind. rég.	Numéro de téléphone		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 33%;"></td><td style="width: 33%;"></td><td style="width: 33%;"></td></tr><tr><td>Ind. rég.</td><td colspan="2">Numéro de téléphone</td></tr></table>				Ind. rég.	Numéro de téléphone	
418	779	2300											
Ind. rég.	Numéro de téléphone												
Ind. rég.	Numéro de téléphone												

Signature

Donné à LAC-DES-AIGLES

Municipalité

, le 

2017	08	24
année	mois	jour

Francine Beaulieu

Président d'élection

## MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

### COMMUNIQUÉ SUR LA PRODUCTION DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE ÉLECTIONS MUNICIPALES

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**Élections municipales le 5 novembre 2017**

#### **LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2017 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

Municipalité de Lac-des-Aigles, le 24 août 2017, – En vue des élections municipales qui se tiendront le 5 novembre 2017 prochain, la présidente d'élection de la municipalité de Lac-des-Aigles, Francine Beaulieu, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 6 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

73, rue Principale  
Lac-des-Aigles

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du vendredi le 22 septembre au 6 octobre, à 16 h 30 (Voir avis d'élection pour les heures exactes).

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la Municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser (à la présidente ou au président d'élection) en téléphonant au (Inscrire le numéro de téléphone).

– 30 –

Source : Francine Beaulieu  
Présidente d'élection  
418-779-2300 poste 24

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Lac-des-Aigles**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, **QUE :**

**RÔLE TRIENNAL 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE**

Le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Lac-des-Aigles pour les années 2018, 2019 et 2020, a été déposé au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles, le 18 août 2017 ;

Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ledit rôle ;

Une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2018 ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 18<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mil dix-sept.**

Francine Beaulieu  
Directrice générale/ secrétaire-trésorière

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### **Résolution 218-17 FORMATION ÉLECTIONS**

Une formation donnée par le DGEQ aura lieu le 23 août à Rivière-du-Loup de 8 h 30 à 16 h 30.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale (présidente d'élections) Mme Francine Beaulieu et la secrétaire d'élections à s'inscrire et leur rembourser les frais de déplacements sur présentation d'une feuille justificative.

### **Résolution 223-17 RENOUELEMENT CONTRAT ENTRETIEN CHEMINS D'HIVER – MTQ**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son contrat # 6507-17-4529 pour l'entretien des chemins d'hiver avec le Ministère des Transports au montant de 151 697,95 \$ d'une durée de 3 ans pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 avec l'abrasif fourni au montant de 11,65 \$ / tonne pendant toute la durée du contrat.

Débutant : Période présaison du 11 octobre au 31 octobre, période d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 10 avril et période de postsaison du 11 au 17 avril inclus dans le prix global. (Comme dans le contrat précédent)

Que le maire M. Claude Breault soit autorisé à signer ce contrat avec la directrice générale Mme Francine Beaulieu comme témoin.

### **Résolution 224-17 PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2016-2021 LAC-DES-AIGLES**

Une copie du Plan de développement stratégique 2016-2021 de Lac-des-Aigles a été remis à chaque membre du conseil.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Plan de développement stratégique 2016-2021 et qu'une copie soit remise à tous ceux et celles qui en feront la demande, de plus il sera sur le site de la municipalité ainsi que sur Facebook.

### **Résolution 226-17 PAVILLON – INAUGURATION**

L'inauguration du Pavillon pourrait avoir lieu samedi le 29 juillet à 13 h jour du 1<sup>er</sup> Marché public.

Mme Guylaine Roy de DEC a été invitée (elle devait l'être 20 jours avant l'activité)

Le déroulement de l'inauguration du Pavillon du 29 juillet comprendra : Mot du maire, Allocutions, Coupe du ruban, Vin d'honneur, Tour de ponton sur le lac des aigles., Signature du livre d'or et Prise photos

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Claude Breault pour les achats de viniers, ruban...

### **Résolution 227-17 LOCATION BOUTEILLE OXYGÈNE ET ACÉTYLÈNE**

Praxair nous facture location de bouteilles 305 \$ (taxes incluses) pour l'année soit 22.10 \$ /mois avant taxes.

Offre de Air liquide à 50 \$ /cylindre/année. + 4 \$ /cylindre pour livraison.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne renouvelle pas le contrat avec Praxair et essaie avec Air liquide.

### **Résolution 230-17 TERRAIN DE JEUX – SUIVI**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie les frais de transport à Autobus Francis Lavoie et rembourse Cindy Beaulieu pour l'organisation de la sortie.

### **Résolution 231-17 LA ROUTE DES PASSANTS – DÉPLIANT**

La route des Passants : au LDA hébergement au Parc Natur'Ailes. Chaque hébergeur est responsable de réserver le chalet auprès de la gestionnaire Mme Pauline Beaulieu. Dépliant environ 208 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à acquitter cette facture à la ville de RDL dès sa réception.

### **Résolution 232-17 DEMANDE FINANCIÈRE – PROMONTOIRE**

Lettre au ministre Lessard, c.c. à M Jean D'Amour pour demande financière de la Corporation de développement de lac des aigles pour installer des toilettes et les services qui y sont associés afin de répondre aux besoins des nombreux touristes au belvédère.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de la Corporation de développement de lac des aigles afin qu'une aide financière soit octroyée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour l'installation de toilettes et services au belvédère.

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

### **Résolution 237-17 DOS D'ÂNE INVERSÉ – ROUTE 232 EST**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande par écrit au MTQ de procéder à la réfection de la route 232 en face du no civique 4, Deuxième rang car il y a là un danger constant dû à un creux sur une partie de la route et à l'accumulation d'eau.

### **Résolution 244-17 PAVILLON - REMERCIEMENTS**

Réso 58-17 Le 6 mars la Municipalité de Lac-des-Aigles avait mandaté M. Pierre Bossé, bénévole comme surveillant de chantier pour les travaux au Pavillon.

Les travaux ont débuté à la mi-mai 2017 et ont terminé le 17 juillet 2017.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Pierre Bossé pour tout le temps et expertise qu'il a donnés, comme surveillant de chantier des travaux au Pavillon du lac.

La municipalité est immensément reconnaissante de la grande générosité de sa part.

### **Résolution 245-17 PAVILLON – SUIVI, INAUGURATION**

L'inauguration du Pavillon a eu lieu Samedi, le 29 juillet 2017 à 13 h. Les représentants de PIC150 avaient été invités mais aucun n'a pu venir. 40 personnes ont signé le livre d'or. Coupure du ruban, allocutions du maire et de M. Guildo Pelletier, vin d'honneur et gâteau.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Guildo Pelletier pour son allocution fort intéressante et M. Doris Dubé pour la prise de photos lors de cet événement.

Qu'elle autorise la directrice à acquitter le coût du gâteau à Resto Lelou dès la réception de la facture.

### **Résolution 246-17 POMPE – PUIS EAU POTABLE**

Tête de pompe, moteur, ... Estimé de Groupe Voyer inc. au montant de 4 945,49 \$ + taxes.

Et des Entreprises Camille Ouellet & fils à 9 092.62 \$+ taxes.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de la pompe au Groupe Voyer au montant de 4 945,49 \$ + taxes le plus bas soumissionnaire.

### **Résolution 247-17 CALIBRATION COMPTEUR D'EAU**

Automation Damours inc. font la calibration du compteur à Biencourt, à Auclair et à Dégelis.

Viendrait ici dans cette même tournée.

À Biencourt en 2016 le coût a été de 517,39 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Automation Damours inc. pour faire la vérification du débitmètre (compteur d'eau) au coût de plus ou moins 500 \$.

### **Résolution 250-17 TERRAIN DE JEUX - FIN**

7 semaines subventionnées à 50 % projet étudiant du 26 juin au 11 août. (À recevoir 1 639,46 \$)

5 activités sorties ont été organisées par Cindy, les 6 et 28 juillet et les 3-8 et 10 août. Au total 16 inscriptions revenus de 670 \$ (GL 01-23477).

Dernière sortie prévue : Jeudi, le 10 août, cinéma LIDO, crème molle à Rimouski, le cinéma LIDO a été réservé et ils factureront directement la municipalité. Entrée à 6,50 \$/enfant + forfait 2 \$ pour popcorn et breuvage en fontaine. Autobus Francis Lavoie : 225 \$ + Taxes.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la facturation, par le cinéma LIDO des entrées au cinéma et du forfait pour chaque enfant qui sera présent, à la municipalité

Qu'elle rembourse Mme Cindy Beaulieu pour la crème molle lors de cet activité.

Qu'elle la félicite comme animatrice des Jeux d'été 2017 pour sa patience, son sens de l'organisation, . .qui ont été forts appréciés de tous.

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

### **Résolution 253-17 MACHINE À PRESSION**

*La machine à pression avait été achetée en décembre 1996 au coût de 8 503.68 \$, elle est usée.*

*Estimé de Dickner pour machine à pression 3000PSI, 5 GPM, 14 HP au coût de 7 070 \$ + taxes = 8 128.73 \$*

*Du Groupe EMS d'Edmundston : un modèle 4.8 GPM, 18 HP à 7 436 \$ + taxes, un autre de 4.8 GPM, 20 HP à 8 094 \$ et un modèle de 5 GMP, 20 HO à 7 995 \$*

*Le modèle de Dickner est le moins cher et correspond plus à nos besoins.*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître M. Berthier Beaulieu à faire l'achat de la machine à pression auprès de Dickner à 7 070 \$ + taxes et autorise la directrice générale Mme Francine Beaulieu à émettre le chèque dès sa réception.*

### **Résolution 267-17 PAVILLON – POÊLE À GRANULES**

*2 estimations ont été demandées pour un poêle à granules, la cheminée et toute l'installation auprès de Cheminée BSL au coût de 9 880.13 \$ (taxes incluses) et Au coin du feu au coût de 7 041.19 (taxes incluses).*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat d'un poêle à granules du fournisseur « Au coin du feu », au coût de 7 041.19 (taxes incluses). Facture à être intégrée au Programme PIC 150.*

### **Résolution 269-17 ASPHALTAGE – RUE DU QUAI**

*Asphalte – rue du quai : longueur 0,4 kilomètres à environ 70 000 \$ pour programmation taxe d'essence révisée. (Aucune estimation demandée).*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ajoute à la programmation révisée TECQ 2014-2018 l'asphaltage (pavage) de la rue du Quai à être réalisée en 2018-2019.*

### **Résolution 271-17 TROTTOIRS**

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Pierre-Claude Gagnon, ingénieur ?? au coût forfaitaire d'environ 2 500 \$ pour évaluer les emprises, ... pour l'installation de trottoirs de 5 pieds de large sur la rue Principale, de le Bar Le Repair, 88, rue Principale à chez M. Sylvio Laforest au 112, rue Principale.*

### **Résolution 272-17 PAIEMENT 2<sup>E</sup> TRANCHE – SÛRETÉ DU QUÉBEC**

*La 2<sup>e</sup> tranche à payer sera due le 31 octobre.*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le paiement au Ministère des Finances de la 2<sup>e</sup> et dernière tranche de 2017 au montant de 12 725 \$ pour le service de la Sûreté du Québec.*

### **Résolution 273-17 ENTRETIEN DES JARDINIÈRES**

*Saison Été 2017 c'est-à-dire du lundi, 11 juin jusqu'à la fin de l'été aux environs du samedi, le 23 septembre 2017 (environ 15 semaines). Réso 138-17.*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prolonge l'arrosage des fleurs, aux 2 jours, jusqu'au 7 octobre et paie à M. Normand Fontaine 20 \$/jour.*

### **Résolution 276-17 FINANCEMENT – INITIATION À LA PÊCHE**

*Demande d'appui à un projet initiation à la pêche projet soumis au FLD. La municipalité doit investir un montant de 1 526 \$*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet d'initiation à la pêche déposé au Fonds de développement du territoire (FDI) par la Corporation de développement de lac des aigles et accepte qu'un montant de 1 526 \$ réservé au Lac-des-Aigles dans ce fond serve à ce projet.*

### **Résolution 277-17 CARNET DE SANTÉ DU LAC**

*Le carnet de santé du lac est terminé, l'Organisme du Bassin versant du Fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) nous propose de venir le présenter à la population au début du mois d'octobre.*

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles prête une copie du Carnet à M. Steven Ouellet, étudiant en bioécologie.  
Et informe l'OBVFSST que la présentation pourrait plutôt avoir lieu au printemps prochain (à l'ouverture de la pêche).

## INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

### Correspondance (juillet-août-septembre 2017)

1. Reçu lettre d'accusé réception du Cabinet du Premier ministre de notre résolution # 92-17 en appui à la municipalité de Pohénégamook.
2. Courriel de la FQM nous informant le 15 juin que l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi no 122, Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie.
3. La CAUREQ nous rappelle que si nous avons des travaux routiers sur nos routes de juridiction municipale nous devront leur transmettre des informations sur le type de travaux, la durée, les conséquences sur la circulation des véhicules d'urgence,...
4. Lettre de remerciement du conseil de la Fabrique pour votre générosité (Fête des Pères).
5. Lettre de remerciement de la Fondation pour la persévérance scolaire pour notre contribution de 500 \$ 2017-2018.
6. Lettre de remerciement de l'École secondaire Vallée-des-Lacs pour notre participation financière à la Soirée Méritas du 1<sup>er</sup> juin dernier.
7. Invitation par courriel de Mme Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière à l'ouverture officielle du Centre d'études collégiales du Témiscouata qui aura lieu, vendredi 18 août entre 10 h et 13 h.
8. Courriel reçu de M. Martin Doiron félicitant Mme Pauline Beaulieu et M. Régis Ouellet pour le soin particulier du site et l'accueil chaleureux.
9. Communiqué du Développement économique Canada pour les régions du Québec. La Municipalité a reçu du gouvernement du Canada une aide financière de 58 253 \$ (50 % du projet) sous forme de contribution non remboursable pour rénover le Pavillon du Lac.
10. Courriel reçu de Mme Stéphanie Nantel. Une équipe de 4 personnes voyagera à travers le Canada faisant voler un drone et passera au-dessus de notre village le 27 août prochain organisé par Duracell et Maclean.
11. Reçu de la MMQ une ristourne de 2016 au montant de 3 078\$.
12. Reçu un mot de remerciement pour la contribution financière pour la journée de la famille tenue à Rivière-Bleue le 27 mai dernier.
13. Reçu par dépôt le 4 septembre la 1<sup>er</sup> tranche de subvention pour l'entretien du réseau routier local au montant de 56 870 \$, le reste à recevoir d'environ 22 000 \$ à la fin novembre (01-38131).
14. Dépôt direct de 8 563,53 \$ comme 2<sup>e</sup> redistribution 2017 – éoliens. Total à jour 23 542 \$ sur un budget de 24 000\$ (01-23498).
15. Information que Steven Lévesque, étudiant en bioécologie (fils de Vicky Ouellet) est autorisé à capturer des poissons dans le cadre du cours « Réalisation d'un projet technique en bioécologie » dans le lac des aigles, du 25 août au 01 octobre.
16. Copie de la lettre que le MAMOT a envoyé à la MRC concernant leur projet de règlement 02-10-22 en vue de modifier son schéma d'aménagement révisé. Certains éléments de ce projet ne sont pas conformes aux orientations gouvernementales,...
17. Courriel reçu de Mme Maryse Malenfant du MAMOT nous informant qu'elle débute au bureau de Rimouski comme nouvelle directrice régionale du Bas-Saint-Laurent (M. Gilles Julien a pris sa retraite cet été).
18. La Ville de Pohénégamook nous remercie pour notre sens de la solidarité suite à notre appui à leur dossier de sinistre qui n'est toujours pas réglé depuis juillet 2015 et nous invite à un Grand rassemblement populaire le 17 septembre à compter de 13 h à l'Hôtel de ville au 1309, Principale.
19. La SADC organise son Gala de l'Entreprise qui se tiendra le 18 novembre à l'école secondaire de Dégelis. La vente de billets se fera électroniquement à compter de la mi-septembre. Coût de 80 \$ + taxes.
20. Information du maire reçue à la MRC que le Parc national du Lac-Témiscouata a été créé afin de préserver un échantillon représentatif de la région naturelle des Monts Notre-Dame.
21. L'assemblée générale de l'Association de développement de la Vallée des Lacs (ADVL) aura lieu le 21 septembre à 19 h 30 à la salle du conseil de l'Édifice municipal de Squatec.

### DATES DES VERSEMENTS DE TAXES ANNUELLES 2017 (sauf mises à jour)

**1<sup>er</sup> versement : 15 mars 2017**

**2<sup>e</sup> versement : 15 juin**



**AVIS IMPORTANT – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES 2017**

Tous les comptes de taxes, permis ou autre compte qui seront en souffrance à la réunion du mois de novembre, feront partie d'une liste qui sera dressée et remise à chaque élu lors de la séance du conseil du mois de novembre et elle devient publique. De plus une pénalité sera chargée à chaque propriété.

Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse il est important d'acquitter la totalité de vos comptes en souffrance d'ici là.

---

DÉVELOPPEMENT

Pour débiter, je remercie toutes celles et ceux qui ont participé aux activités organisées à la plage le 24 juin et au pavillon du Lac pour les 6 avant-midi du marché public du samedi matin.

Ces activités ont été un réel succès et elles ont dynamisées notre collectivité. Un gros merci aux 2 instigatrices de ce marché public, Mesdames Danielle Albert et Julie Bossé ainsi qu'à leurs bénévoles.

Je vous invite à lire le texte de M. Serge Demers sur les activités réalisées par la Corporation de Développement de Lac-des-Aigles ou CDL (en page 10 de ce journal).

Depuis plus de 20 ans la municipalité a toujours soutenu et entretenu l'idée de développement ; le conseil municipal a octroyé un montant de 2 000 \$ à la CDL pour l'aider dans la concrétisation de ses projets et ce, pour les derniers 6 mois de 2017 et elle l'a appuyée fermement dans ses demandes financières à la MRC dans notre enveloppe locale du Fonds de Développement du Territoire, FDT. Dans cette enveloppe nous avons encore 2 ,000 \$ pour la réalisation de projets jusqu'en mars 2018.

Bonne nouvelle, avons une nouvelle entreprise qui s'installe chez nous, ici, Géothermie BSL, propriété de M. Simon Bois. Ce dernier est le petit-fils de M. Fernand Bois et de Mme Yvette Castonguay.

M. Bois et sa conjointe Mme Isabelle Gobeil se construisent une jolie maison dans laquelle ils habiteront avec leurs 2 jolies jeunes filles et dans laquelle sera située la place d'affaire de Géothermie BSL.

En terminant, je vous invite à lire l'invitation relative à l'Assemblée Générale de l'Association de Développement de la Vallée des Lacs en page 11.

## ***La Corporation de Développement du Lac-des-Aigles, un premier bilan très positif.***

La Corporation de Développement du Lac-des-Aigles, vous connaissez ? Peut-être que vous ne connaissez pas le nom, mais vous avez sûrement été en contact avec quelques-unes de ses réalisations. Fondée dans la foulée de la demi-journée de réflexion sur l'avenir de la municipalité qui s'est tenue le 15 octobre 2016, la Corporation a eu comme mandat d'élaborer un plan de développement stratégique à partir des idées émises lors de cette journée et d'en assurer sa réalisation. Au cours de l'hiver 2017, les membres de la corporation ont travaillé à l'élaboration du plan de développement stratégique qui a été adopté par le conseil municipal le 10 juillet 2017.

### **Des projets très concrets**

Dès sa création, les membres de la corporation se sont affairés à réaliser différentes actions proposées lors de la demi-journée de réflexion. Ainsi, la corporation a développé un accès au Lac-des-Aigles pour les motoneigistes. Des panneaux indicateurs ont été installés afin de bien diriger les motoneigistes vers les points d'intérêts. Par ailleurs, un nouveau promontoire a été construit donnant une vue imprenable sur notre magnifique lac. Des bornes d'informations touristiques, présentant les points d'intérêts, les attraits et les services de la municipalité ont été installées, l'une au promontoire et l'autre à la plage. Par ailleurs, la corporation a favorisé la mise en place d'un jardin communautaire qui a permis à 16 citoyens de s'adonner aux joies du jardinage. La corporation s'est également impliquée activement dans la rénovation du pavillon du lac, redonnant à la population un lieu de rassemblement dans un cadre exceptionnel.

### **Fête au village et marché public**

Par ailleurs, la corporation s'est impliquée dans l'organisation de la fête du village du 24 juin qui fut un succès d'animation et de participation : tournois de fers et de pétanque, activités pour les tout-petits, dégustation de bières sans alcool, hots dog à volonté, une magnifique activité pour célébrer l'arrivée de l'été. De plus, que dire d'une des initiatives phare de notre corporation, la mise en place d'un marché public. Cette belle réalisation a su dynamiser le pavillon du lac et animer nos samedis matins d'août tout en faisant connaître nos maraîchers, nos producteurs régionaux et nos artisans : une activité à répéter.

### **Initiation à la pêche à la mouche responsable**

Enfin, un projet visant à initier et à développer une nouvelle clientèle issue de différents milieux pour les activités de pêches à la mouche sur les lacs du Québec, selon les principes d'une gestion durable, a été réalisé au nom de la corporation. Au total 32 participants ont pu se familiariser avec cette activité, dont la moitié provenait de Lac-des-Aigles. Comme les équipements restent la propriété de la municipalité, nous prévoyons en faire une activité récurrente.

### **Des comités engagés et des bénévoles dévoués**

Toutes ces activités ont nécessité l'implication de nombreuses personnes qui ont accepté de prendre en charge l'organisation de ces activités ou d'agir comme bénévoles pour en assurer le succès. La Corporation les remercie pour leur implication et leur dévouement.

D'autres projets sont actuellement en développement mais nous demeurons ouverts à toutes nouvelles idées et à toutes nouvelles personnes qui seraient tentées de s'investir dans le développement de notre

collectivité.

Serge Demers

Pour la corporation de Développement du Lac-des-Aigles dont les membres sont Danielle Albert, André Bossé, Pierre Bossé, Claude Breault, Serge Demers, Elzéar Lepage et Nadia Sheink.



---

## AGA de l'ADV L

L'Association de développement de la Vallée des Lacs (ADV L) vous invite à participer à son assemblée générale annuelle le **jeudi 21 septembre 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'Édifice municipal de Squatec.**

L'ADV L regroupe les municipalités de Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune, Auclair, St-Juste-du-Lac et Squatec.

Elle a pour mission de travailler au développement touristique et économique de la région. **Que vous soyez jeunes ou plus âgés, nous avons besoin de vous au sein de l'équipe. Vous qui voulez donner un peu de temps aujourd'hui pour bâtir notre demain. Soyez les bienvenus!**

L'ADV L parraine présentement deux projets sur le territoire des six municipalités en partenariat avec la MRC de Témiscouata.

Faites-nous part de vos idées constructives afin de développer davantage d'autres créneaux de notre économie régionale.

Vous avez des projets réalisables qui demandent de l'attention ?

Nous avons besoin de vous !

**Venez prendre part**

**à l'assemblée générale annuelle de l'ADV L**

**Jeudi, le 21 septembre 2017**

**à l'Édifice municipal de Squatec à 19:30 hres.**

**SEPTEMBRE 2017**

## INFO BIBLIOTHÈQUE

### Livres récemment achetés :

Plusieurs livres ont été achetés depuis la dernière parution du journal soit depuis Mars dernier.

### Pour les adultes

<b><i>SUITE DES SÉRIES QUE L'ON A :</i></b>		
Tome 5	Série Crossfire : Exalte-moi	Sylvia Day
Tome 4	Série Gorgian : Provoquez-moi	Sylvia Day
Tome 2	Une simple histoire d'amour	Louise Tremblay d'Essiambre
<b><i>NOUVELLES SÉRIES :</i></b>		
Tome 1-2	L'année sans été	Julie Lemieux
Tome 1-2	La rue Royale	Lucy-France Dutremble
Tome 1-2	L'année sans été	Julie Lemieux
Tome 1-2-3	Aime-moi/possède-moi et délivre-moi	J.Kenner
Tome 1-2-3-4	Sensible-insatisfaite-indécise et intrépide	S.C.Stephens
Tome 1-2-3	La malédiction	Louise Simard
Tome 1-2-3-4	La force de vivre	Michel Langlois

### Pour les enfants

<b><i>NOUVEAUTE DES SUITES DES SÉRIES QUE L'ON A :</i></b>		
Tome 11	Journal d'un dégonflé : Double peine	Jeff Kinney
Tome 16	CHERUB/16 : Hors-la-loi	Robert Muchamore
Tome 8	Les filles modèles	Marie Potvin
<b><i>Nouveautés</i></b>		
	Gardiennne avertie!	Martine Labonté-Chartrand
	Docteur Sinistre	Marilou Addison
Tome 1 à 6	Le journal de Dyane	Marilou Addison
Tome 1-2	Les secrets sucrés de Lolly (mon big à moi)	
	Mini moustache (mon big à moi)	Émilie Rivard
Tome 1	Lolita star (mon big à moi)	Marilou Addison
	Les aventuriers des jeux vidéo (mon big à moi)	Geneviève Guilbault
Tome 1	Batman l'île des dinosaures	
Tome 11	Pokémon (le réveil de Reshiram)	
Tome 1	Le journal secret d'Alice	Sylvie Louis

**SEPTEMBRE 2017**

## INFO BIBLIOTHÈQUE (suite)

<b>SÉRIE TABOU</b>	<b>14 ANS ET +</b>	
Tome 1	Le carnet de Grauker	Sophie Laroche
Tome 5	Dernière station	Linda Corbo
Tome 6	L'amour à mort	Corinne De Vailly
Tome 8	L'emprise	Sophie Girard
Tome 10	Adios	Nadine Poirier
Tome 12	Vivre	Sophie Laroche
Tome 13	Onde de choc	Marilou Addison
Tome 1	Le journal secret d'Alice Aubry	Sylvie Louis

### Club de lecture d'été 2017 : Réinvente ton été

La thématique du Club de lecture d'été Desjardins 2017 a touché au formidable monde des savants loufoques et des inventeurs originaux !

Le club de lecture vient de se terminer avec le début des classes ! Cette année, les jeunes participants étaient invités à découvrir le formidable monde des sciences et des inventions ! Les enfants ont eu droit à des cartes « invention », des fiches scientifiques et des coupons de participation à chaque semaine ! De quoi maintenir nos jeunes lecteurs en haleine tout au cours de l'été, jusqu'au tirage final !

Maeva Dubé s'est méritée un livre pour le tirage local. Tous les noms des enfants qui ont participé ont été expédiés au CRSBP pour un tirage Régional. Bonne chance à tous.

### Animation à l'halloween

L'information circulera en octobre pour plus d'information.

### Horaire régulière de la bibliothèque !

#### **Les heures d'ouverture :**

Lundi : 14h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

**Bon automne à tous !**

**Le comité de la bibliothèque**

Présenté dans le calendrier 2017 du Comité des usagers de Témiscouata, voici le droit des usagers dont nous souhaitons faire la promotion du mois d'AOÛT-SEPTEMBRE-OCTOBRE

### **AOÛT : DROIT AU PROFESSIONNEL ET À L'ÉTABLISSEMENT DE SON CHOIX**

L'utilisateur a le droit de choisir le professionnel et l'établissement de son choix (art. 6 LSSSS).

Le professionnel peut accepter ou refuser, mais il ne peut refuser en cas d'urgence (art. 7 C.c.Q.; art. 2, Charte québécoise).

L'utilisateur n'a cependant pas le choix du CLSC.

Ce droit s'exerce en tenant compte des ressources disponibles (art. 13 LSSSS).

### **DROIT DE RECEVOIR DES SOINS EN CAS D'URGENCE**

L'utilisateur a le droit de recevoir des soins en cas d'urgence. Ce droit a préséance sur celui du professionnel de refuser de soigner (art. 7 et 13 C.c.Q.; art. 2 Charte québécoise).

### **SEPTEMBRE : DROIT À DES SERVICES EN LANGUE ANGLAISE**

L'utilisateur anglophone a le droit de recevoir des services en langue anglaise, en tenant compte des ressources disponibles et selon le programme d'accès gouvernemental (art. 2, par. 7, art. 15 LSSSS).

### **DROIT D'ACCÈS À MON DOSSIER ET À SA CONFIDENTIALITÉ**

- L'utilisateur de 14 ans et plus a droit d'accès à son dossier dans les plus brefs délais (art. 17 et 26 LSSSS).
- Son dossier est confidentiel (art. 19 LSSSS).
- Il a droit à l'assistance d'un professionnel pour en comprendre le contenu (art. 25 LSSSS).
- Il a le droit de faire transférer son dossier (art. 21 LSSSS).
- Le professionnel peut refuser l'accès à l'utilisateur s'il considère que cela lui causerait un préjudice grave (art. 17 LSSSS; art. 37 et ss. C.c.Q.).

### **OCTOBRE : DROIT D'EXERCER UN RECOURS**

L'utilisateur a le droit d'exercer un recours pour toute faute professionnelle ou autre (art. 16, 42 et ss. LSSSS procédure de plainte); Code de déontologie; art. 1457 et 1458 C.c.Q. responsabilité civile générale.

Il peut exercer son recours contre : Un établissement, Les administrateurs, Les professionnels, Les employés, Les stagiaires, Les internes Un tel recours ne peut faire l'objet de renonciation.

---

## **La bientraitance envers nos personnes âgées**

C'est un privilège d'avoir des personnes âgées dans notre entourage ! Les personnes âgées ont bâti les familles, le pays... Elles nous ont tout appris...elles nous ont beaucoup donné... Elles gardent notre mémoire vivante... Dans certains pays, elles sont considérées comme des trésors. Dans d'autres, on les honore. Pour leur dire merci, la moindre des choses est de bien les traiter dans leurs vieux jours. Comment?

\*Les placer au centre des décisions qui les concernent. Prenons le temps de les observer, de les écouter. Demandons-leur ce qu'elles veulent. Elles le savent et nous le diront.

\*Identifier les forces sur lesquelles on peut encore compter. Ainsi, on leur permet d'utiliser leurs compétences et on les aide à maintenir leur estime personnelle, tout en assurant leur sécurité.

\* S'adapter face à leurs limitations (faire autrement ce qu'on ne peut plus faire comme avant).

\* Respecter leurs droits, leurs choix, leurs volontés. Leur laisser du pouvoir sur leurs affaires même s'il y a perte de mémoire ou perte d'autonomie.

\* Leur donner le droit à l'erreur comme on le donne à des plus jeunes.

\* Avoir un langage clair, franc, accessible à leur culture.

\* Les accueillir inconditionnellement et sans jugement.

\* Les supporter dans leurs transitions. Par exemple, s'il y a un déménagement vers un nouveau milieu de vie, apporter des objets familiers. Identifier avec la personne âgée les nouveaux repères. Signaler aux propriétaires et au personnel quels sont leurs habitudes, leurs intérêts, leurs craintes.

\* Les visiter régulièrement afin d'éviter l'isolement.

Traisons nos personnes âgées comme nous aimerions être traitées si nous étions à leur place. Ensemble participons à créer une culture du VIEILLISSEMENT VIVANT! Et montrons l'exemple à nos enfants afin qu'eux aussi prennent soin de nous.

Carmen Massé et Nikole Dubois pour le *Comité Vieillir sans Tracas au Témiscouata*

# COMMUNIQUÉ — Mise en garde aux consommateurs

**Le 2 août 2017** – La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) désire mettre en garde les citoyens concernant la vente sous pression de systèmes de chauffage et de climatisation de type thermopompe, et l'offre travaux d'isolation pour améliorer l'efficacité énergétique de leur bâtiment.

## Vente sous pression

Le stratagème que la RBQ dénonce est le suivant : un client potentiel est sollicité par téléphone dans le but de lui vendre un appareil ou pour effectuer des travaux censés lui faire réaliser d'importantes économies. L'objectif est qu'un représentant puisse le rencontrer rapidement à son domicile. Ce représentant peut parfois prétendre faussement être mandaté par les autorités gouvernementales, telles que la RBQ. Une fois sur place, le représentant incite le consommateur à signer le contrat le jour même alléguant soit un programme de crédit d'impôt soit des arguments souvent trompeurs tels des problèmes de santé pour les habitants, des économies d'énergie et une valeur de revente accrue.

Les travaux sont souvent effectués dès le lendemain matin afin d'éviter une annulation de contrat alors que les soumissions et les contrats affichent un prix forfaitaire et non détaillé. Dans la plupart des cas, l'appareil ou les travaux sont offerts à des coûts qui dépassent largement leur valeur. Le paiement entier est souvent exigé avant même le début des travaux. Plusieurs clients éprouveront par la suite des problèmes et ne pourront obtenir de services auprès de ces entreprises qui souvent disparaissent dans la nature.

## Avant de signer quoi que ce soit...

Les consommateurs ne devraient jamais prendre de décision hâtive sous la pression d'une personne trop insistante. La RBQ recommande aux consommateurs de faire les vérifications qui s'imposent.

Avant de confier à une entreprise des travaux de rénovation ou de construction, les consommateurs doivent :

- s'assurer qu'elle est titulaire d'une licence d'entrepreneur en règle. Le numéro de licence doit être affiché sur les publicités, les soumissions, les contrats, les factures et les cartes professionnelles. Les consommateurs peuvent vérifier la validité de la licence en consultant le [Registre des détenteurs de licence sur le site de la RBQ](#).
- obtenir au moins deux autres soumissions pour fin de comparaison. À ce titre, il est nécessaire que les soumissions soient, comme les factures, détaillées.
- n'effectuer aucun paiement avant la fin des travaux.

Il est aussi suggéré de vérifier auprès de l'Office de la protection du consommateur le numéro de **permis de vendeur itinérant**, si la sollicitation se fait par téléphone ou par porte-à-porte, ou si l'entreprise propose un contrat d'achat ou d'installation de portes, de fenêtres, de revêtements extérieurs ou d'isolant thermique. Il serait prudent de vérifier s'il y a des plaintes à l'endroit de l'entrepreneur.

La carte professionnelle du représentant est également une autre source d'information importante, car si la seule adresse qui y figure est une case postale ou un numéro de cellulaire, il y a lieu de se méfier !

## Dénoncer

Les consommateurs ayant vécu des situations similaires sont invités à les dénoncer auprès de la RBQ au 1 800 361-0761 ou en remplissant le [formulaire de plainte disponible au www.rbq.gouv.qc.ca](#). Ces dénonciations permettent à la RBQ d'intervenir plus rapidement.

- 30 -

**Source** : Sylvain Lamothe  
Direction des communications  
514 873-0688 • 1 866 374-7747



# Cuisines Collectives Du Haut Pays

Lac des Aigles, le 5 septembre 2017

## **Bureau municipal Lac des Aigles**

75 rue Principale  
Lac-des-Aigles (Québec)  
G0K 1V0

Le conseil d'administration des Cuisines Collectives du Haut-Pays tient à vous remercier pour le prêt du local lors de nos ateliers de cuisine pour les participants (es) de votre municipalité de l'année 2017-2018.

Cuisiner ensemble, expérimenter de nouveaux plats, partager nos meilleures recettes, planifier un menu équilibré avec les participants (es). Voilà ce que représente la mission des cuisines collectives. Les ateliers de cuisine collective sont offerts à toute la population. Les ateliers débutent dans votre municipalité au **mois d'octobre 2017** et nous aimerions que vous le partagiez à la population de votre municipalité soit dans votre journal local ou dans un avis public.

ENDROIT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI
Lac des Aigles	Merc. 18	Merc. 15	Merc. 12	Merc. 17	Merc. 21	Merc. 21	Merc. 18	Merc. 16

Merci de votre collaboration et veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs nos salutations distinguées.

Sylvie Gagnon

Cuisines Collective du Haut Pays



Jeudi, le 28 septembre 2017, de 9 h 30 à 15 h 30

Aux Galeries Témis

## **Journée des personnes âgées et des proches aidants**

Vieillir en humour avec amour

- 9 : 30** Mot de bienvenue
- 9 : 45** Visite des kiosques
- 10 : 30** Pièce de théâtre et animation sur les problèmes de mémoire  
**Titre : Ma mémoire me joue des tours**
- 11 : 15** Visite des kiosques  
Musique  
Dîner : vous pouvez apporter votre lunch.
- 13 : 00** Entrevue avec un aîné actif et engagé :  
M. Paul-Émile Lafrance de Pohénégamook.
- 14 : 00** Conférence : **La vie sexuelle et le besoin d'intimité des personnes âgées**  
Par Mme Carmen Bouffard, formatrice
- 14 : 30** Visite des kiosques
- 15 : 15** **Gâteau du 40<sup>e</sup> anniversaires des Galeries Témis**  
**Tirage de prix de participation**

## LAVIE SCOLAIRE

Notre commission scolaire est innovante et à l'avant-garde dans bien des domaines. Nous avons été les investigateurs au Québec dans la lutte pour survie des petites écoles et la première commission scolaire à adopter une politique de maintien des petites écoles.

Nous avons un taux de diplomation et de qualification à 80 % ; un des meilleurs au Québec, malgré le fait que les 2 MRC qui couvrent notre territoire soit la MRC des Basques et la MRC de Témiscouata soient à tour de rôle la plus pauvre du Québec.

À ce titre, l'équipe école de notre école primaire a essayé une nouvelle formule. Nos deux professeurs ont choisi une matière principale, Mme Jaimie Plourde le français, puis éthique et culture religieuse et univers social et Mme Caroline Roy les mathématiques, puis sciences et arts plastiques qu'elles enseignent aux 31 élèves des 2 groupes, soit 18 élèves en 1-2-3 et 13 élèves en 4-5-6. Elles se spécialisent dans leurs matières précises. Les élèves ont 2 locaux, un avec Jaimie et un avec Caroline pour le groupe de 1-2-3 et même chose pour 4-5-6. Très belle expérience et belle complicité entre les 2 professeurs.

Dans la poursuite de l'alternance entre Biencourt et Lac-des-Aigles, la classe maternelle 5 ans se fait à Biencourt avec Mme André-Anne Leblanc Breault pour 16 élèves au total, incluant 4 enfants provenant de Squatec. Nos 2 enfants de 4 ans font leur pré-maternelle à Squatec.

Notre commission scolaire couvre un immense territoire qui est en décroissance démographique. Le ministère de l'éducation prévoit une baisse de 20 % de notre clientèle scolaire dans les 10 prochaines années pour l'ensemble du territoire. Cette réalité exige de tout le personnel et des dirigeants d'être ouverts et créatifs afin de continuer à offrir un bon service à nos élèves.

Claude Breault, commissaire

District : Lac-des-Aigles, St-Guy, Ste-Rita, St-Cyprien et St-Clément

---

## Capsule *Le saviez-vous ?*

### *Le saviez-vous?*



La **bande riveraine** est une bordure de terrain entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est essentielle pour protéger les habitats aquatiques que sont les lacs et les rivières. Il est donc important que toutes les mesures soient prises afin que les bandes riveraines parviennent à bien jouer leurs rôles.

Ainsi, chaque printemps, l'**OBVNEBSL** offre aux riverains de [son territoire](#) l'opportunité de se procurer à prix modique une gamme de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet: <http://obv.nordestbsl.org/arbustes-riverains.html>

# PARC NATUR'AILES

## Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

Numéro de téléavertisseur pour location de chalets et terrains de camping : 1-418-867-0196



Pour location de chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping, veuillez contacter La gestionnaire Mme Pauline Beaulieu au 418-779-2431 ou 418-779-2739.

BON SÉJOUR PARMINOUS !

---

## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Jeudi, le 21 septembre	- Assemblée générale annuelle ADVL
Vendredi, 22 septembre au 6 octobre	- Période de déclaration de candidature
Jeudi, le 28 septembre	- Galeries Témis - Journée
Lundi, le 2 octobre	- Réunion du conseil au 75, Principale
Vendredi, le 6 octobre	- Dernier jour pour poser sa candidature
Mercredi, le 18 octobre	- Début des Cuisines collectives
Dimanche, 29 octobre (si scrutin)	- Jour du vote par anticipation
Dimanche, le 5 novembre (si scrutin)	- Jour du scrutin
Lundi, le 13 novembre	- Réunion du conseil
Lundi, le 4 décembre	- Réunion du conseil

---

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

**FERMÉ** : Action de Grâces : le 9 octobre et mardi, le 10 (Vacances)

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et [info@lacdesaigles.ca](mailto:info@lacdesaigles.ca)

**Horaire du bureau municipal** : Les lundis, mardis et jeudis : de 13 h à 15 h 15 et les Vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, Le Mercredi : Fermé toute la journée

---

## HORAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

### Horaire de la bibliothèque pour l'été

- Lundi : de 14 h 00 à 15 h 30
- Mercredi : de 19 h 00 à 20 h 30

**FERMÉ** : Lundi, le 9 octobre (Action de Grâces).

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

---

### Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale	418 779-2300 poste 24
Mme Nadia Castonguay, agente administrative service à la clientèle	418 779-2300 poste 11
Mme Sylvie Dubé, aide	418-779-2300 poste 24
M. Berthier Beaulieu, contremaître	418 779-2300 poste 15
Mme Olga Rahari, inspectrice municipale	418 779-2300 poste 13 (le vendredi)
Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes	418 779-2739 ou 418-867-0196
M. Francis Lavoie, directeur du service incendie	418-779-2119
M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier	418-509-8223
M. Doris Dubé, employé municipal	

### Membres du conseil municipal

M. Claude Breault, maire, dossiers MRC, RALDA, Loisirs, Bibliothèque et Gestion interne  
M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, pro-maire, dossiers sécurité incendie et OMH  
M. Jean-Guy Beaulieu, conseiller siège # 2, OMH  
Mme Nicole Beaulieu, conseillère siège # 3, dossiers bibliothèque et OMH  
M. Roger Dubé, conseiller siège # 4, dossiers RALDA et Maison des Jeunes  
Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5  
M. Elzéar Lepage, conseiller siège # 6, dossiers Matières résiduelles, RALDA, Comité ensemencement et OMH